



**Les syndicats Solidaires, FO et CGT
représentants plus de 75 % des agents de la DGFIP
dans le département du Maine-et-Loire s'adressent aux contribuables.**

Là où la démocratie exigerait le maintien des services publics de proximité pour subvenir aux besoins des populations notamment les plus fragiles, l'administration fiscale adapte ses structures et son organisation pour faire face aux réductions d'effectifs et budgétaires imposées par les politiques d'austérité.

**CONTRIBUABLES : le gouvernement
et la Direction Générale des Finances Publiques
veulent vous chasser des guichets !**

→ Réduction des horaires d'ouverture pour décourager la population de venir dans nos services et ainsi discréditer les services fiscaux aux yeux des administrés,

→ Suppression de la mission impôt des trésoreries, suppression de Centres des Finances Publiques obligeant ainsi les contribuables à faire des trajets plus longs à leurs frais.

Ces mesures, en concentrant l'impôt sur quelques sites départementaux engendrent des files d'attente interminables et insoutenables que l'administration fiscale veut maintenant réduire :

→ En ponctionnant directement l'impôt sur le bulletin de salaire ou la pension, le prélèvement de l'impôt à la source n'apportera aucune simplification pour les particuliers (maintien de l'obligation de déclaration). Alors qu'actuellement l'impôt sur le revenu est recouvré à 99 %, la retenue à la source est un facteur de risque pour les rentrées budgétaires lié aux défaillances des tiers payeurs (rétention de trésorerie, fraudes, faillites,...). De plus, cette contre-réforme ne s'appliquera qu'aux salariés et retraités (plus de délai de paiement en cas de difficultés financières) et remettra en cause les services et l'impôt progressif aggravant ainsi l'injustice fiscale,

→ En favorisant l'accueil sur rendez-vous, dès mars 2017, les guichets à la Cité Administrative d'Angers seront ouverts l'après-midi uniquement sur rendez-vous (sauf pour les paiements),

→ En n'acceptant plus les paiements en espèce supérieurs à 300 €,

→ En imposant l'usage d'Internet avec toute la problématique que cela comporte,

→ Avec la mise en place de plate-formes téléphoniques impersonnelles aux frais des contribuables (Service 0,06 € / min + prix appel).

Autant de mesures prises contre les contribuables pour les priver d'une réception humaine et d'une écoute attentive à un guichet de proximité pour solutionner leurs problèmes (renseignements, calculs, délais, dégrèvements...).

Autant de mesures prises pour faire face aux suppressions d'effectifs (plus de 30 000 emplois supprimés en 10 ans aux Finances Publiques) et réductions de moyens.

**Sous couvert de la réduction de la dépense publique,
c'est l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du
territoire qui est bafouée et la République qui est affaiblie.**